

Édito suite

Vœux du Maire

Vous êtes cordialement invités au vin d'honneur le

Samedi 28 Janvier 2017 à 11h30,

à la salle du Foyer Rural

Bonne fêtes de fin d'année à tous

Paul HOYER, Maire



Ce projet se situe au carrefour de la rue de la mairie et du RD 8. Il permettra de renforcer les activités existantes et de créer l'accueil de nouveaux animateurs de services.

Par ailleurs, de gros travaux routiers ont été réalisés pendant cette année 2016: le revêtement d'enrobé sur le

chemin du Pagès ainsi que sur la rue Deumié, enfin la confortation en urgence de la route du col de la Perche. Ces trois points importants étant évoqués, je vous invite

à nous retrouver pour la traditionnelle rencontre des vœux ou un compte rendu de mandat vous sera présenté le 28 janvier 2017 à 11h30, salle du Foyer rural.

En attendant ce moment convivial, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



Paul Hoyer, Maire



Association Culturelle Ferriéroise

Bilan du programme 2016

- Bernardo Sandoval 19 Février 2016,
- Blabla compagnie 21 Mai 2016,
- Patrice Jania 24 juin et Expo peinture les 24 et 25 juin 2016,
- Journée des associations 24 Septembre 2016 et expo Foyer Rural 24 et 25 septembre 2016,
- Conteur Olivier De Robert 28 Octobre 2016,
- Cabaret Fées et Gestes 19 Novembre 2016,
- Vent de Sable toc toc pour l'école de Ferrieres-Prayols 10 décembre 2016.

Une année riche en spectacles variés. L'association culturelle toute jeune va continuer à nous régaler par une nouvelle programmation 2017 pleine de surprises avec aux commandes Martine Rodrigo nouvelle présidente de l'Association Culturelle Ferriéroise.

Pour ma part je reste au bureau car cette association et son action me tiennent toujours à cœur. Cependant, en tant que nouvelle adjointe en charge des finances, je

ne pouvais continuer à assumer la charge de travail dévolue à la présidence.



Merci à Martine et à la nouvelle équipe (Jean-Luc Bernard, Jean-Paul Granier, Philippe Billaud et Enguerrand Bordeaux).

Martine Doumenc.



Projet Erasmus au LP Jean Durroux

Le lycée professionnel s'est inscrit sur un projet Européen (Erasmus +) sur 2 ans.

5 pays participent à ce programme autour du thème : développement durable.

La Bulgarie, la Roumanie, l'Italie, la Belgique et la France vont ainsi travailler de concert, en se rendant dans les différents pays, afin d'effectuer un comparatif sur le thème du développement durable chez les uns et les autres.

16 élèves au total accompagnés de 2 enseignants participeront sur 2 années à ce programme.

Débuté en octobre 2016 par la Roumanie, puis en novembre par la Bulgarie la prochaine destination nous amènera en Italie au printemps 2017.

En novembre 2017 nous seront à notre tour accueillant pour nos 4 partenaires.

Une belle occasion de faire découvrir notre région et ses richesses.

Martine Doumenc .

Repas des séniors



Comme chaque année, tous les aînés de Ferrières sont invités par le CCAS pour se retrouver autour d'un bon repas convivial et gratuit. Vous habitez le village et vous avez 60 ans, soyez les bienvenus le

SAMEDI 14 JANVIER 2017

À PARTIR DE 12 HEURES

SALLE DU FOYER RURAL

Inscriptions obligatoires avant le **jeudi 22 décembre 2016** auprès du secrétariat de la mairie au : 05.61.65.31.86.

Au plaisir de vous voir encore nombreux cette année.

L'équipe du C.C.A.S de Ferrières-sur-Ariège.

MENU

Préparé par le Chef du GRETA
Cassolette de Saint-Jacques et saumon fumé à la fondue de poireaux, accompagné d'un mesclun de salade
Trou Ariégeois

½ Magret de canard farci au foie gras sauce aux cèpes
Et son duo de légumes
Trio de fromages

Omelette Norvégienne maison

Vin, café et champagne



RECENSEMENT
de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

Belle réussite pour la fête du village



La fête du village, organisée les 10 et 11 septembre derniers, a rencontré un franc succès. Le Comité des Fêtes tient à remercier les bénévoles pour leur aide précieuse, ainsi que les divers participants (traiteur, DJ, orchestre, artificier, pétanqueurs, buvette, ..)

Fort de cet encouragement, le Comité des Fêtes vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine, le deuxième week-end de septembre.

A cette occasion,



nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour venir nous aider, et permettre que cet événement soit à nouveau une belle réussite festive.

Les personnes intéressées peuvent contacter la Mairie au 05.61.65.31.86.

Le Comité des Fêtes



Rencontre avec Thierry KNIATZEFF



Monsieur Thierry KNIATZEFF

En 2000, de Saint-Paul-de-Jarrat, Monsieur KNIATZEFF est venu s'installer à Ferrières, au lotissement le Souleillan.

Il exerce la profession de peintre en bâtiment spécialisé dans la peinture des façades, la pose de revêtements de sols et murs, de parquets flottants et de vitrages.

Il est associé avec monsieur Ripoll. Le siège social de l'entreprise est basé à Vernajoul. Vous pouvez le joindre au : 05.61.65.27.76. ou au : 06.24.49.44.46.

Kiki, comme l'appellent ses amis est aussi un passionné de tennis. Il est un membre actif du bureau du tennis club de Ferrières.

Joueur de football, il fait partie des Cos Boys, joyeuse équipe de foot loisirs, basée à Cos.



Martine Rodrigo

Grippe Aviaire, information pour les particuliers

A la suite de la découverte de plusieurs foyers de grippe aviaire de type H5N8, le ministère de l'agriculture de l'agro-alimentaire et de la forêt a décidé d'un passage en risque élevé sur l'ensemble du territoire national. Cette décision s'applique en Ariège, même si aucun cas n'y a été détecté à ce jour. Le risque "élevé" entraîne la mise en place de mesures de protection renforcées pour les élevages commerciaux de volailles, les basse-cours de particuliers et les détenteurs d'oiseaux domestiques.

- Les volailles et oiseaux doivent être confinés (abris, pose de filets sur les enclos...).
- Aucune volaille ou oiseau captif ne doit

entrer en contact direct avec des volailles ou oiseaux d'exploitations commerciales.

- L'approvisionnement en aliments et en eau des volailles est protégé d'un accès des oiseaux sauvages. La litière neuve est protégée et entreposée à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres

- Les cadavres sont isolés et protégés avant leur enlèvement et le cas échéant avant présentation au vétérinaire.

Renseignements:

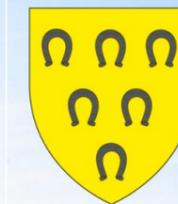
DDCSPP:

05.61.02.43.00.

ddcspp@arrieregouv.fr



Vivre à FERRIERES



Bulletin d'informations municipales
www.ferrieres09.fr



N°10 -décembre 2016

Sommaire

- Le mot du Maire.....page 1
- Projet Cœur de village....page 2
- L'Association Culturelle Ferriéroisepage 3
- Le repas des Séniors.....page 3
- Projet Erasmus au L.P Jean Durrouxpage 3
- Une belle réussite pour la fête du Villagepage 4
- Rencontre avec Thierry KNIATZEFF.....page 4
- Agendapage 4
- En bref.....page:4

LE MOT DU MAIRE :

Madame, Monsieur,

L'année 2016 arrive à sa fin, pendant ces onze derniers mois, le Conseil Municipal a mis en œuvre les actions et les chantiers votés pour le budget 2016.

En premier, le plan d'urbanisme qui conformément à la loi faisait obligation à la commune de remplacer le POS «plan d'occupation des sols» en «PLU» «plan local d'urbanisme».

Pour cela, nous avons pris la charge d'un bureau d'études, Interfaces +, qui nous a assisté dans cette démarche d'aménagement. Aujourd'hui, les phases de concertation des services publics (Préfecture, SCOT, Parc Naturel Régional, Chambres consulaires...) et d'informations étant terminées, nous pouvons envisager la mise en œuvre de l'enquête publique après désignation par le tribunal administratif d'un commissaire enquêteur. Les principes de mise en œuvre de ce projet sont conformes aux souhaits de la municipalité de mettre en place un projet d'aménagement et de développement durable, respectueux, répondant à l'accueil de nouvelles populations et de services connexes, tout en préservant l'échelle villageoise.

Les principes sont les suivants :

- Préserver la qualité environnementale et paysagère du site,

-Assurer un développement maîtrisé et diversifié,

- Assurer une offre publique de qualité adaptée,

- Permettre le maintien et le développement des activités existantes,

- S'inscrire dans la dynamique intercommunale tout en préservant l'identité du village,

- Enfin être compatible avec le schéma de cohérence territoriale de la vallée de l'Ariège (SCOT).

Cette procédure pourrait commencer courant janvier 2017. Une permanence sera assurée-en mairie par le commissaire enquêteur afin que chaque habitant puisse prendre connaissance de ce document d'urbanisme.

Le deuxième projet découle des études réalisées dans le cadre du PLU ; il s'agit de mettre en œuvre une requalification de cœur de village en créant un signal urbain fort. Pour cela, une consultation d'architectes a été réalisée et a permis de choisir un projet d'aménagement correspondant aux souhaits de la commune. Le bureau d'études retenu est Architecture et paysages.

(Suite du mot du Maire en page 2).

A vos agendas :

Repas des anciens

le 14 janvier 2017 à 12h
au Foyer rural

Vœux du Maire

le 28 janvier 2017 à 11h30
au Foyer rural

L'Association Culturelle Ferriéroise vous propose en 2017:

Du théâtre

* le 11 mars 2017 à 20h30
au Foyer rural
par la compagnie les coelacanthes

Chansons et tapas

* le 12 mai 2017 au Foyer rural
en partenariat avec le
Comité des Fêtes

* Les réservations se feront en
Mairie de Ferrières.

En bref :

Révision des listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016 inclus muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (factures sauf portable, avis d'imposition).

Ouverture exceptionnelle de la mairie le samedi 31 décembre de 10h à 12h.

Taxi Hervé Fauré

07 86 35 3333

Ordures ménagères

Seules les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers poubelles.